

A l'arrivée du vapeur, une foule compacte se pressait sur le quai, afin de recevoir le Lieutenant-Gouverneur qui était à bord. M. Simard ayant mis pied à terre avant le débarquement de Sir Narcisse, les gamins se sont rués sur lui en criant à pleins poumons : *le Petit Juif du coin*. A ces cris, la foule s'est portée sur M. Simard et l'ovation, au lieu d'être pour Son Excellence, a été pour notre marchand de la rue St. Joseph. Qui l'aurait jamais soupçonné !

Bravo pour le Petit Juif du coin !

M. Agésilas Venner, découragé de voir que malgré l'immense renom qu'il s'est acquis par sa récente découverte d'un instrument propre à extraire les dents, la pratique au lieu d'augmenter, diminue de jour en jour, s'est enfin décidé à abandonner son ingrato profession.

M. Venner fera n'importe quelle chose pourvu qu'elle lui rapporte ce qu'il n'a jamais pu gagner de sa vie : des sous.

Ayant fait dernièrement l'acquisition d'un superbe singe trouvé parmi les chapeaux importés par M. Laliberté, M. Venner se propose d'acheter un orgue de barbarie et de parcourir les rues, afin d'amuser un peu les bons habitants de la ville de Québec.

En récompense des amusements qu'il procurera, il espère que les Québécois voudront bien l'encourager en lui jetant par leurs fenêtres : des sous.

—ooo—

Perdu.

M. J.B. de Coté, conseiller de St. Sauveur, a le déplaisir bien légitime d'informer le public qu'il a perdu, à partir de la Halle Champlain à aller à la station de Police, son cœur et sa cervelle. La personne qui les retrouvera pourra les reconnaître à ceci : cœur d'une dimension égale à celui d'une poule, ayant la pesanteur d'un bouillon de liège, cervelle mesurant une demie ligne de circonférence, à peu près de la grosseur d'une tête de marin-gouin, le tout enveloppé dans un linge à laver la vaisselle.

Une récompense libérale est promise à celui qui les rapportera à son propriétaire coin, des rues Victoria et Metcalfe, St. Sauveur.

LE BUREAU DU RÉGISTATEUR PROVINCIAL.

Nous avons fait, l'autre jour, une visite dans ce bureau. Le peu de temps que nous lui avons consacré ne nous a pas permis de faire une étude bien détaillée de ses employés, mais cependant nous n'avons pu remarquer :

1. Que le Dr. Meilleur qui est à la tête de ce département, bien qu'il ait rendu de grands services à l'instruction publique lorsqu'il était surintendant, occupe là une sinécure qui lui permet de satisfaire à son aise ses goûts pour la lecture des journaux.

2. Que le notaire Bélanger, le premier clerc du bureau, est trop bon garçon lorsqu'il travaille du matin au soir, dans le seul but d'empêcher le 2e clerc, — c'est-à-dire un docteur, de barbouiller ses registres de sa griffe malpropre ;

3. Que le Dr. Bardy, le 2e clerc, reçoit \$700 par année pour ne rien faire. En effet, ce vieillard invalide qu'on a imposé

à ce département est meilleur pour délivrer à ses patients ses pilules homéopathiques, que pour faire des entrées dans un registre, vu qu'il a le bonheur de posséder une écriture abominable. En outre de cela, il est là parfaitement inutile ; et un jeune garçon qu'aurait une écriture passable, serait infiniment préférable, d'autant plus qu'un salaire de \$400 le satisferait complètement, etc., etc.

Nous avons encore fait quelques remarques, mais nous sommes forcés de les mettre au prochain numéro.

TABE-À-MORT

—ooo—

Un pont au Palais.

Il existe dans la société des parvenus qui lui ôtent tout son prestige et toute sa force, ce sont les agioteurs quand même l'âme petite, aux vues étranges et curieuses : tel est J. B. Renaud, marchand de fleurs de la Basse-ville. Certes, nous n'écrivons pas ici pour avilir celui qui a fait fortune après des années d'énergie et de persévérance. Loin de là. Au contraire, nous n'avons que des louanges pour celui qui a su parvenir aux jours heureux de l'aisance et du bien être ; toujours nous l'encouragerons, nous le soutiendrons de nos sympathies dans la position sociale qu'il a acquise. Mais ce que nous n'aimons pas : c'est la mesquine conduite de ceux qui, à l'instar de maître Renaud, sacrifient tout pour leur propre intérêt.

Nous le disons bien haut, citoyens de la rue Craig, prenez garde, on essaie à vous jouer, on vous jouera peut-être, si vous ne vous empresses pas d'agir, et sans retard. On veut faire disparaître le pont Dorchester. On ne dit rien, c'est vrai ; mais on travaille sourdement. Et le temps marche toujours, le temps qui détruit tout. Voyez la scène : le pont se brise, pourrie, s'en va en ruine. Et derrière les rideaux, dans les coulisses, maître Renaud grimace un sourire. Savez-vous pourquoi ? C'est qu'au moment où le pont Dorchester tombera en poussière, vous en vorrez un autre s'élever comme une menace sur le chenal du Palais vis-à-vis les immenses terrains de J. B. Renaud. Et ce dernier sourira encore, car ses propriétés auront grandi en valeur : son but sera atteint.

Et savez-vous combien ce pont au Palais coûtera ? N'avez-vous jamais calculé le déficit qu'il créera dans le trésor de la commission des chemins à barrières ? Et remarquez le : ce pont sera en belle et bonne pierre, pendant que l'on trouve à peine quelques madriers pour radouber le passage de votre pont qui s'en va.

Songez à tout cela, et si vous n'agissez pas, laissez tout aller à la débauche et dites ; après nous : le déluge.

Citoyens de St. Roch, vos intérêts les plus chers sont en jeu. Si le pont Dorchester disparaît que deviendront vos propriétés ? La valeur en sera réduite de moitié. Votre marché, aujourd'hui si bien achalandé, ne se a plus qu'un marché à paille et à foin.

Et tout cela, par ce que maître Renaud et deux ou trois autres spéculateurs l'auront voulu !

Agissez, pétitionnez toujours ; adressez-vous à votre énergique député M. Rhéaume ; priez-le de prendre la chose en main. Et nous vous assurons que dans peu, vous aurez un nouveau pont Dorchester..... et cette fois bien bâti.

DEVront PARAITRE BIENTOT.

Se faire promener par la police dans les rues de la ville est une chose diablement désagréable, par J.B. Côté, Conseiller de St. Sauveur.

Comment les badaux de Montréal font une ovation, par F. Simard, marchand de la rue St. Joseph.

Ce n'est pas un déshonneur que d'être le chien du Président du Sénat, par le grand Verret.

Personne ne sera surpris de voir que j'ai honte de l'habit de cadet de l'Ecole Militaire, vu qu'il est connu que je ne suis pas un gentilhomme, par Eugène LaRue dit la sauterelle, musicien.

Souvenirs pénibles du camp de la Rivière-Ouelle, par le paic-maître Dugal, du 9 Bataillon.

Je vois bien que je ne pourrai jamais oublier le steak du camp de la Rivière Ouelle, par Nazaire Levesseur de l'Événement.



PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir.

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côte du Palais, Haute-Ville ; chez Mr. N. Duboid, tabaciste, rue et faubourg St. Jean ; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch ; à l'hôtel Blanchard ; chez M. Hollivel, vis-à-vis le Bureau de Poste ; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph

A Montréal, chez Mr. Perry, No 1. coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

A Ottawa au News Depot de Hauser Fulton, rue Rideau.